



**PROVINCE DE QUÉBEC  
CANTON DE WENTWORTH**

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ  
DU CANTON DE WENTWORTH**

*Adoption du Règlement numéro 2025-001, « Règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2025 et les conditions de leur perception »*

Je, soussignée, donne avis que le Règlement numéro 2025-001, « *Règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2025 et les conditions de leur perception* », a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2025.

Les taux des taxes et des tarifs énumérés dans le règlement s'appliquent pour l'année fiscale 2025.

Ce règlement peut être consulté sur notre site Web à [www.wentworth.ca](http://www.wentworth.ca) ou en communiquant avec le Bureau municipal durant les heures normales de bureau au (450) 562-0701 ou par courriel à [info@wentworth.ca](mailto:info@wentworth.ca).

Donné à Wentworth ce 17<sup>ième</sup> jour de janvier 2025.

---

Natalie Black,  
Directrice générale et greffière-trésorière